

Faites vite !!! 1^{ère} course le 05 Juin !!!



Bonjour à toutes et à tous,

Vous avez été nombreux en 2014 et 2015 à « jouer à pigeon » en parrainant un pigeon pour la saison des courses ! Nous avons donc décidé de reconduire l'opération cette année en modifiant légèrement les règles.

Pourquoi un « Challenge » et plus une « CUP » ?? car cette année il n'y aura plus d'élimination de la moitié des participants à chaque course ! Tout le monde restera en course jusqu'à la fin de la saison ! C'est un classement aux points qui permettra de déterminer le meilleur pigeon du Challenge !

Avec ce nouveau règlement vous pourrez ainsi vous « refaire » même si votre poulain a eu un début de championnat difficile... et on verra vraiment qui a le meilleur pigeon !!

60 jeunes pigeons ont été bagués au colombier cette année ...

J'ai commencé les entraînements et 3 pertes sont déjà à déplorer...

Les pigeons ont déjà participé à 9 entraînements de 1 à 21 kms...

Certains retardataires n'avez pas pu participer l'an dernier faute de place... ils seront prioritaires cette année...

Rappel du principe :

Devenez le parrain d'un pigeon et suivez-le durant toute la saison !!!

Vous participerez aux courses (enfin votre pigeon y participera !) et essaierez de remporter le 3^{ème} Pinard Pigeon Challenge !

Pour des raisons d'organisation et d'équité, les pigeons seront tous issus du même colombier (Colombier Chamoulaud)

Je vous propose de choisir un jeune pigeon au hasard dans la liste des 57 matricules et de lui choisir un nom !

Vous pourrez ensuite suivre ses résultats sur mon site au fur et à mesure des courses :

www.chamoulaud.gescoweb.fr

A partir Du 5 Juin, les jeunes pigeons du colombier vont participer à des courses tous les week-ends organisés par le CAC (Club de L'Amitié Colombophile de Jarnac)...

Je vous propose d'organiser une petite compétition sur plusieurs courses :

« Le Pinard Pigeon Challenge »

Pourquoi Pinard me direz-vous ? Tout simplement parce que le parrain du pigeon vainqueur de la finale se verra remettre une caisse de 6 bouteilles de vin... de Blaye bien sûr !!! « **Château les Millards 2012** »

Une contribution de 3 euros par pigeon sera demandée. **La totalité des fonds récoltés ira à notre club** et servira à financer du matériel : rouleaux de carton, abreuvoirs, bagues caoutchouc ou autres...

De manière à ce qu'un plus grand nombre puisse participer, une même personne ne pourra parrainer qu'un seul pigeon.

Déroulement du PPC

Avant la première course, il devrait rester, j'espère... au moins une cinquantaine de jeunes pigeons dans le colombier... Il arrive que l'on en perde à l'entraînement : un rapace, un fil électrique ou tout simplement un problème de boussole !

La PPC se jouera en 8 étapes, sur 8 courses différentes, étalées sur 8 semaines. Les courses n'ont lieu que le week-end !

Si l'on part du principe qu'il reste 50 pigeons lors de la première course, ces 40 pigeons seront inscrits à cette première étape, où ils seront lâchés depuis Vivonne (à côté de Poitiers), avec un parcours à réaliser pour rentrer au colombier de 154 kms !

Au retour, seuls les 20 premiers pigeons rentrés au colombier remporteront des points... 20 pts pour le 1^{er}, 19 pts pour le second, 18 pts pour le 3^{eme}, etc...

Le pigeon déclaré vainqueur sera celui qui aura remporté le plus grand nombre de points à l'issue des 8 étapes.

<u>Etape 1</u> :	Dim 05/06/2015	VIVONNE	154 kms
<u>Etape 2</u> :	Dim 12/06/2015	ST MAURE	237 kms
<u>Etape 3</u> :	Dim 19/06/2015	SAUMUR	252 kms
<u>Etape 4</u> :	Dim 28/06/2015	LANGAIS	253 kms
<u>Etape 5</u> :	Dim 03/07/2015	LE MANS	324 kms
<u>Etape 6</u> :	Dim 10/07/2015	CHATEAUDUN	358 kms
<u>Etape 7</u> :	Dim 17/07/2015	FALAISE	415 kms
<u>Etape 8</u> :	Dim 24/07/2015	ST JUST	466 kms

Comme dans tous les jeux aussi simple soient-ils, il faut se mettre d'accord sur le règlement avant de commencer ! donc ci-dessous quelques points du règlement...

Règlement

► Vous pouvez participer que vous soyez colombophile ou pas... au contraire les sympathisants sont les bienvenus car ils découvriront ainsi le déroulement d'une saison sportive !

► Les frais d'inscription sont de **3 euros** à régler par chèque uniquement à l'ordre de « Union Colombophile Nord Gironde » ou « UCNG ».

► **Réservation** : Pour réserver un pigeon, contactez-moi par mail, pour ceux qui ont l'adresse, ou par le formulaire de la page contact de mon site internet.

Merci de préciser le matricule du pigeon que vous souhaitez parrainer parmi les pigeons encore disponibles.

La liste des pigeons «parrainables » sera tenue à jour et accessible depuis la page d'accueil de mon site...

Indiquez-moi votre Nom Prénom et adresse mail ou votre numéro de téléphone pour que je puisse vous répondre.

Les demandes seront traitées dans l'ordre de réception de vos mails.

► **Votre nom n'apparaîtra pas** sur le site internet. Seul le nom de votre «poulain» y figurera !

► **L'adresse pour l'envoi du chèque** vous sera communiquée par mail lors de la réservation de votre pigeon.

► Si le chèque n'est pas reçu dans les quinze jours qui suivent votre réservation, celle-ci sera annulée et le pigeon remis à disposition d'un nouveau parrain.

► Je ne donnerai aucune indication sur les origines des parents des pigeonceaux de manière à ne favoriser personne !

► Le pigeon que vous choisirez pour ce jeu restera ma propriété à l'issue du jeu et continuera sa carrière au colombier.

► Les membres et conjoints de l'Union Colombophile Nord Gironde ne peuvent pas participer au PPC... le but étant de nous faire connaître autour de nous !

► La totalité des pigeons sera traitée de la même manière : soins, nourriture, et entraînements !

► **Le bien-être de mes pigeons restant « LA » priorité**, je me réserve le droit de retirer un concurrent du PPC si j'estime que son état de santé (maladie, blessure...) n'est pas compatible avec la participation à l'étape suivante.

► Je me réserve le droit de refuser un nom de pigeon que je trouverai immoral pour figurer sur un site internet ou que je trouverai un peu trop «farfelu» ! et vous demanderai alors de bien vouloir en trouver un autre...

- ▶ Le nom du pigeon doit être relativement court (15 lettres maxi) et si possible mixte ou du moins facilement modifiable en masculin ou féminin : et oui on ne pourra pas connaître le sexe des pigeons à coup sûr avant plusieurs mois...
- ▶ Si des pigeons meurent (maladie, accident) ou se perdent avant la première course, et bien vous serez éliminé d'office du PPC... Bon, on va tout faire pour éviter ça! Mais malheureusement, c'est aussi ça une saison de courses...
- ▶ Seuls les pigeons rentrés le jour même de la course peuvent remporter des points. Le vainqueur sera donc connu le soir de la dernière étape.
- ▶ Si pour une raison ou une autre, **la PPR ne pouvait se dérouler correctement** et complètement, pour quelque raison que ce soit, elle sera alors annulée et votre **contribution financière vous sera restituée dans son intégralité...**

Bonnes courses !!!

Les membres de l'Union Colombophile Nord Gironde
EYRANS (33)